

# Conditions Spécifiques des options

## Cyberfiltre Mobile / Cyberfiltre Mobile Avancé

### Article 1. Conditions contractuelles applicables

Les présentes Conditions Spécifiques relèvent des conditions spécifiques applicables aux offres des gammes à la réunion : Komzot, Komzot Pro, Performance Entreprise et Business Everywhere et des gammes à Mayotte : Zaidi, Zaidi Pro, Performance Entreprise et Business Everywhere souscrites par le Client ainsi que des Conditions Générales d'abonnement Orange et Orange Business.

### Article 2. Objet et description du service

#### 2.1 Objet

L'option Cyberfiltre Mobile /Cyberfiltre Mobile Avancé (ci-après le « Service ») est un service qui permet au Client, moyennant paiement mensuel, de bénéficier d'un dispositif de sécurisation de terminal mobile contre les sites malveillants et les virus. Il est compatible uniquement sur les lignes mobiles des offres des gammes des gammes à la réunion : Komzot, Komzot Pro, Performance Entreprise et Business Everywhere et des gammes à Mayotte : Zaidi, Zaidi Pro, Performance Entreprise et Business Everywhere. Les présentes Conditions Spécifiques ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Orange fournit le Service au Client.

#### 2.2 Description

Le Service est disponible en deux versions sous réserve des stipulations de l'article 3 du présent document.

##### 2.2.1 Service Cyberfiltre Mobile

Après activation, le service Cyberfiltre Mobile comprend les prestations suivantes :

- Lors de la navigation sur le réseau mobile Orange à la Réunion, à Mayotte, en France métropolitaine, dans les autres DOM ou en situation de roaming à l'étranger, filtrage et détection des sites malveillants (hameçonnage notamment) et blocage préventif accompagné d'une alerte du danger sur le terminal mobile ; dans cette hypothèse, la poursuite de la navigation (« Bypass ») demeure à la discrétion et sous la responsabilité de l'Utilisateur du terminal mobile.
- Notification sur le tableau de bord du Client indiquant le nombre de sites consultés et signalés comme malveillants pour l'ensemble de ses lignes mobiles bénéficiant du Service.

##### 2.2.2 Service Cyberfiltre Mobile Avancé

Le Service Cyberfiltre Mobile Avancé offre, après activation, la prestation du Service Cyberfiltre Mobile décrite en article 2.2.1 et complétée des prestations suivantes :

- Mise à disposition de l'application mobile Cyberfiltre Mobile Avancé. Cette application permet notamment de détecter les virus, de vérifier qu'une adresse électronique n'a pas fait l'objet d'une fuite de données sur un site web ou de tester une URL au regard des risques d'hameçonnage.
- Détection et blocage des sites malveillants lors de la navigation depuis les réseaux Wi-Fi suivant un mode de fonctionnement analogue à celui de l'option Cyberfiltre Mobile décrit ci-dessus.
- Détection des virus et applications malicieuses se trouvant sur le terminal mobile. Cette fonctionnalité est disponible exclusivement pour les terminaux sous Android.
- Définition d'un profil de sécurité pour chaque ligne mobile concernée permettant d'interdire la navigation sur les sites correspondants à certaines thématiques sélectionnées par le Client. Cette prestation est disponible par l'intermédiaire du Tableau de bord et exclusivement pour les terminaux sous Android.
- Information de l'Utilisateur et du Client sur les événements de Bypass, y compris en Wi-Fi.

L'application Cyberfiltre Mobile Avancé est téléchargeable à partir du Google Play store et de l'Apple store respectivement pour les terminaux mobiles Android et iOS. Pour une protection optimale, il est recommandé d'utiliser le navigateur Chrome (éditeur Google) sur les terminaux mobiles Android et le navigateur Safari (éditeur Apple) sur les terminaux mobiles iOS.

##### 2.2.3 Tableau de bord

L'accès au Tableau de bord par le Client depuis l'Espace Client est effectif 48h après la souscription au Service pour chaque ligne considérée.

##### Tableau de bord Cyberfiltre Mobile

Un Tableau de bord est proposé au Client. Il est accessible depuis son Espace Client. Ce Tableau de bord permet, pour chaque mobile concerné :

- de gérer et paramétrer le Service ;
- de disposer d'un suivi consolidé et unifié du risque d'exposition aux menaces.
- de recevoir une information sur les événements de Bypass.

### Tableau de bord Cyberfiltre Mobile Avancé

Un Tableau de bord est proposé au Client. Il est accessible depuis son Espace Client. Ce Tableau de bord permet notamment, pour chaque mobile concerné :

- de gérer et paramétrer le Service.
- de disposer d'un suivi consolidé et unifié (détection réseau et détection applicative) du risque d'exposition aux menaces.
- de recevoir une information sur les événements de Bypass.
- de définir des profils de sécurité permettant d'interdire la navigation sur les sites correspondants à certaines thématiques sélectionnées par le Client.

Un Tableau de bord est proposé à l'Utilisateur. Il est accessible depuis l'Application Cyberfiltre Mobile Avancé.

Ce Tableau de bord lui permet de disposer d'un suivi du risque d'exposition aux menaces sur la ligne mobile utilisée.

## Article 3. Conditions d'utilisation

Le Service est compatible avec le système d'exploitation Android 6 et suivants et le système d'exploitation IOS 13 et suivants. Il est recommandé de toujours utiliser la dernière version de Chrome pour les terminaux Android et Safari pour les terminaux Apple.

Le Service nécessite de conserver le paramétrage DNS initial associé à la Carte SIM de la ligne mobile. Toute modification de ce paramétrage rendrait le Service inopérant.

Le Service est disponible en cas de déplacement ponctuel à l'étranger dans la limite de la couverture roaming data définie dans l'offre du forfait mobile souscrit sur lequel le Service est activé.

Le Client est informé que le Service ne peut être associé qu'à une ligne mobile, de sorte qu'en cas de changement de terminal mobile, le Service ne sera disponible sur le nouveau terminal mobile qu'à la condition d'y insérer la Carte SIM associée au Service et le cas échéant de télécharger et de paramétrer l'application Cyberfiltre Mobile Avancé.

Le Service n'est compatible qu'avec le seul réseau mobile Orange, les Clients de Cyberfiltre Mobile Avancé pouvant toutefois en bénéficier sur le réseau Wifi. Enfin, le Service ne peut fonctionner avec :

- les applications utilisant le protocole DoH.
- les réseaux VPN.

## Article 4. Obligations du client

Le Client s'engage :

- à utiliser le Service conformément aux présentes Conditions Spécifiques ainsi que des conditions contractuelles des offres des gammes à la réunion : Komzot, Komzot Pro, Performance Entreprise et Business Everywhere et des gammes à Mayotte : Zaidi, Zaidi Pro, Performance Entreprise et Business Everywhere ;
- à utiliser le Service dans le respect de la réglementation en vigueur, et notamment le Client s'interdit toute utilisation frauduleuse ou abusive du Service.
- à utiliser les services DNS standards proposés par Orange, sur les lignes mobiles bénéficiant du Service, sans y apporter de modification.
- l'application Cyberfiltre Mobile Avancé.
- à vérifier le paramétrage de l'application Cyberfiltre Mobile Avancé et du Service et notamment la fréquence des scans appliqués.
- ce titre être responsable de l'utilisation du Service sur l'ensemble de ses terminaux mobiles.

En cas de non-respect par le Client des dispositions du présent article, Orange se réserve le droit de suspendre puis de résilier le Service conformément aux modalités décrites dans les Conditions Générales d'abonnement Orange et Orange Business.

## Article 5. Responsabilité d'Orange

Orange met en œuvre les moyens nécessaires au bon fonctionnement du Service.

Orange ne saurait être responsable :

- de l'utilisation faite par le Client du Service et notamment en cas d'intrusion ou d'infection liée :
  - à un niveau de paramétrage insuffisant du Service et de l'application Cyberfiltre Mobile Avancé (notamment des scans nécessaires)
  - et/ou à une absence de mise à jour du système d'exploitation ainsi que de l'application Cyberfiltre Mobile Avancé du Client
  - et/ou à un conflit entre le Service et des services tiers aux fonctionnalités équivalentes.

Orange rappelle qu'aucun dispositif de sécurisation, tel que le Service, ne saurait garantir une protection absolue contre les sites malveillants (Cyberfiltre Mobile), les virus et les applications malicieuses (Cyberfiltre Mobile Avancé). Par conséquent, Orange n'est tenue que d'une obligation de moyens et sa responsabilité ne saurait être engagée notamment

du fait des téléchargements effectués sur les terminaux mobiles et le cas échéant de leurs conséquences dommageables.

La responsabilité d'Orange est engagée dans la limite des conditions contractuelles des offres des gammes à la réunion : Komzot, Komzot Pro, Performance Entreprise et Business Everywhere et des gammes à Mayotte : Zaidi, Zaidi Pro, Performance Entreprise et Business Everywhere souscrites par le Client.

## Article 6. Durée

Le Service est souscrit auprès du Service Clients, pour une durée indéterminée sans engagement

## Article 7. Résiliation

La résiliation de l'offre des gammes à la réunion : Komzot, Komzot Pro, Performance Entreprise et Business Everywhere et des gammes à Mayotte : Zaidi, Zaidi Pro, Performance Entreprise et Business Everywhere à laquelle est rattachée le Service entraîne la résiliation automatique de l'option Cyberfiltre Mobile /Cyberfiltre Mobile Avancé souscrite.

Le Client peut résilier à tout moment et de plein droit en contactant le Service Clients. Cette résiliation est effective à compter de la réception de sa confirmation par sms.

La résiliation de l'option Cyberfiltre Mobile /Cyberfiltre Mobile Avancé entraîne l'exigibilité immédiate de l'ensemble des sommes dues par le Client. En cas de résiliation en cours de période de facturation, le prix de l'option Cyberfiltre Mobile /Cyberfiltre Mobile Avancé souscrite est calculé et facturé au prorata du nombre de jours compris entre la date de début de période de facturation en cours et la date de prise en compte de la résiliation de l'option Cyberfiltre Mobile /Cyberfiltre Mobile Avancé par Orange.

## Article 8. Conditions tarifaires

Les tarifs applicables figurent dans la Fiche Tarifaire de l'offre compatible souscrite.

## Article 9. Données personnelles

Les données personnelles sont traitées conformément à la Politique de protection des données présentée dans les Conditions Générales d'abonnement Orange et Orange Business.